



CAPL RECOURS DE NOTE

OSEZ !!!

24, rue François de Sourdis
33060 Bordeaux cedex
☎ / fax 05 56 90 76 93
cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Cité administrative 2° étage – Boite 85 33090 Bordeaux cedex
☎ 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34
cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

La CAP de recours de notation de la catégorie C s'est tenue le 23/06/2014.

Suite à une demande de notre part, la direction nous a transmis un tableau récapitulatif des recours à l'Autorité Hiérarchique (AH) pour l'année 2014.

➤ Pour la catégorie C, 13 agents ont déposé un recours auprès de l'AH et seulement 5 recours ont été présentés à la CAP locale.

La direction nous a communiqué le nombre de dotation capital mois (DKM).

Réduction 1 mois(R1) :

312 mois pour le département dont 5 en réserve

-Après recours à l'AH , 301 mois ont été utilisés

Avant la CAP il reste 11 mois (5 de réserve et 6 à utiliser)

Réduction 2 mois (R2) :

127 mois disponibles dont 2 en réserve

-Après recours à l'AH , 120 mois ont été utilisés

Avant la CAP il reste 7 mois (2 de réserve et 5 à utiliser)

➤ Tous les mois non utilisés seront reversés pour l'année suivante ;

➤ Sur les 5 recours présentés, 1 seul agent a obtenu satisfaction.

Ce collègue, après avoir obtenu 1 mois de bonification après recours à l'autorité hiérarchique, a bénéficié d'un mois supplémentaire en CAP locale.

➤ Pour les 4 autres dossiers 2 n ont rien obtenu, 1 a vu une ligne de son tableau synoptique modifiée et 1 son appréciation générale retranscrite.

VOTE :

La CGT a voté pour la majoration d'un mois et a voté contre pour les autres dossiers.

Pour la CGT l'évaluation individuelle annuelle est pensée, réfléchie, codifiée. Sous couvert de transparence, de convivialité, elle accompagne et sert une politique décidée plus haut. Qui peut croire qu'un entretien annuel de 20 mn suffit à aborder toutes les questions ?

En même temps que notre administration est restructurée, il faut aussi « restructurer » les agents: c'est le rôle de l'évaluation individuelle. Le collectif disparaît, l'agent est rendu individuellement responsable de son travail, du fonctionnement de son service voire de la DGFIP ...

Pour la CGT Finances Publiques, la phase d'appel est la seule qui permette une vraie expression de l'agent - elle doit donc être très largement utilisée. Dans cette phase, l'agent reprend la main et est accompagné par ses représentants syndicaux.

La CGT en fait donc la phase principale de la procédure.
(retrouvez la déclaration complète des élus CGT en annexe)

Vos élus CGT en catégorie C :

Brigitte MEYRE, Carlos RODRIGUEZ, Stéphane JOLY.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Pour me défendre et défendre le service public, je me syndique...



Nom, prénom :
Adresse administrative :
Grade : Echelon/Indice :
Temps partiel : Date :
Signature

(bulletin à retourner à la Case CGT ou à remettre à un militant de la CGT).